



SÉANCE DU CONSEIL DE LA VILLE DE DRUMMONDVILLE

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil de la Ville de Drummondville, tenue le 8 juillet 2021, à compter de 14 h 00, à l'hôtel de ville de Drummondville, **sous la présidence de monsieur le maire M. Alain Carrier**; cette séance est tenue selon les dispositions du règlement municipal no 3500.

Sont présents :

Les conseillères et les conseillers (tous en visioconférence) :

madame Stéphanie Lacoste, conseillère
monsieur Daniel Pelletier, conseiller
madame Cathy Bernier, conseillère
monsieur Alain D'Auteuil, conseiller
monsieur William Morales, conseiller
monsieur Alain Martel, conseiller
monsieur Yves Grondin, conseiller
madame Annick Bellavance, conseillère

Absence motivée :

monsieur Dominic Martin, conseiller
monsieur Jean Charest, conseiller
madame Catherine Lassonde, conseillère
monsieur John Husk, conseiller

Sont également présents :

M. Francis Adam, directeur général
Me Mélanie Ouellet, greffière

0857/07/21 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur proposition de monsieur Yves Grondin,
dûment appuyée par monsieur Alain Martel,
il est résolu que l'ordre du jour soit adopté tel qu'il a été rédigé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**0858/07/21 Services professionnels pour contrôle qualitatif
Aménagement d'une piste multifonctionnelle et de placettes
à la Promenade Rivia
(Demande de prix no DR21-DDP-060)**

Sur proposition de monsieur Daniel Pelletier,

dûment appuyée par madame Stéphanie Lacoste,

il est résolu que la soumission de la compagnie Englobe corp. au montant de 54 659,23 \$ (taxes incluses) soit retenue, étant la plus basse soumission reçue conforme, le tout en attente de l'approbation d'une subvention.

Les documents d'appel d'offres, la soumission et la présente résolution forment la convention liant les parties.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**0859/07/21 Travaux d'aménagement d'une piste multifonctionnelle
Promenade Rivia phase 2
(Appel d'offres no DR21-PUB-012)**

Sur proposition de monsieur Daniel Pelletier,

dûment appuyée par madame Annick Bellavance,

il est résolu que la soumission de la compagnie Excavation Tourville inc. au montant de 2 179 502,89 \$ (taxes incluses) soit retenue étant la plus basse soumission reçue conforme, le tout en attente de l'approbation d'une subvention.

Les documents d'appel d'offres, la soumission et la présente résolution forment la convention liant les parties.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

0860/07/21 LEVÉE DE LA SÉANCE

Considérant que l'ordre du jour est épuisé;
sur proposition de monsieur Yves Grondin,
dûment appuyée par monsieur Daniel Pelletier,
il est résolu que l'assemblée soit levée à 14 h 03.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

M. Alain Carrier, maire

Me Mélanie Ouellet, greffière

La signature de ce procès-verbal équivaut à l'approbation de l'ensemble des présentes résolutions.